TRIBUNE PLANÈTE ÉOLIENNE – 30 juillet 2014

Putsch anti-éolien de l'armée ?

Personne ne conteste que notre défense ait besoin d'imposer au pays un certain nombre de servitudes aériennes pour remplir ses missions.

Par exemple : (i) le Réseau Très Basse Altitude (RTBA) rassemble des zones réglementées permettant aux pilotes de chasse de s'entraîner ; (ii) les radars ont besoin d'un périmètre protégé pour bien fonctionner (≈30 km de diamètre) ; (iii) certains sites sensibles comme les centrales nucléaires bénéficient d'un périmètre de protection (≈10 km de diamètre), etc. Ainsi, environ 15% du territoire national est concerné par ces servitudes et les éoliennes notamment, doivent donc les respecter.

La Défense a également défini d'autres secteurs d'entraînement (VOLTAC[1] ou SETBA[2]) mais ceux-ci ne sont pas assimilables à des zones à statut réglementaire et ne sont donc pas opposables aux autres usagers. Aux pilotes d'appliquer la règle « voir & éviter ».

Ceci étant dit, l'armée considère aujourd'hui qu'il y a assez d'éoliennes[3], faisant fi du retard français en la matière et surtout de la future loi sur la transition énergétique dont un des 3 piliers est le développement massif des énergies renouvelables. De quel droit ?

L'armée est ainsi en passe d'interdire unilatéralement l'installation d'éoliennes sur près de 60% du territoire. Un vrai « putsch » !

Les secteurs VOLTAC et SETBA s'imposeraient donc au mépris de la loi. Mais ce n'est pas tout : le périmètre de protection des radars passerait à 90 km de diamètre (soit une surface interdite de plus de 6.000 km^2 par radar !), celui des centrales nucléaires serait multiplié par 6 pour atteindre 60 km de diamètre ! Les éoliennes constitueraient-elles une si grande menace ?…

Le Ministre de la Défense a vu le vent venir (!) en créant une commission de « concertation » avec les professionnels, présidée par le Général Labourdette. Un piège de fait, si l'on en croit les premiers retours, car il ne s'agit pas de discuter mais d'informer et d'imposer.

AVANT
84.000 km2 interdit à l'éolien

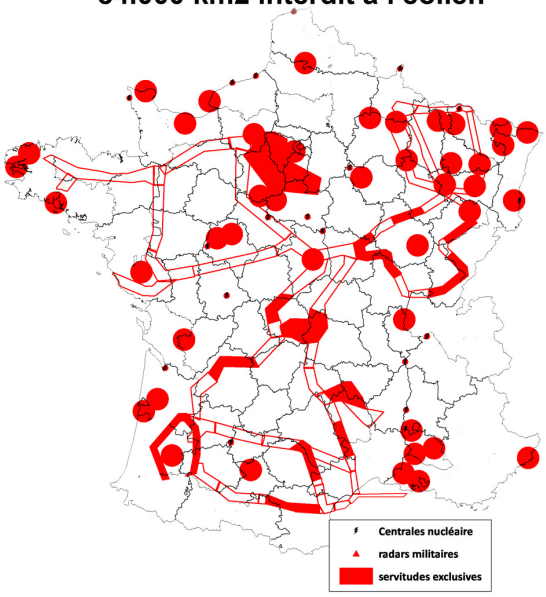

PROJET
317.000 km2 interdit à l'éolien

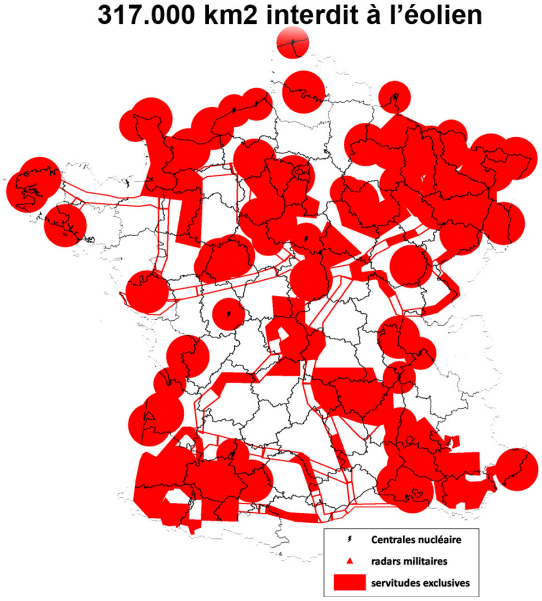

[1] *Zones de vols tactiques pour l'entrainement des hélicoptères de combat notamment*
[2] *Secteur d'Entraînement à Très Basse Altitude à vue*
[3] *Entre les parcs existants et les projets connus*

Constatons le ridicule de la situation en comparant avec notre voisin germain. L'armée de l'air allemande disposait fin 2012 de 223 chasseurs, la française de 226. Et pour les hélicoptères de combat, les flottes des deux pays sont sensiblement les mêmes. Avec 357.000 km2 et 80 millions d'habitations, l'Allemagne a une densité de population deux fois supérieure à celle de la France. Et fin 2013, il y avait 32.500 MW éoliens en Allemagne, 8.143 en France. Il y a donc un facteur 8 d'appréciation.

Nos avions sont-ils plus balourds, nos pilotes moins formés, nos radars moins performants ? Plus grave, la Défense milite-t-elle pour la Fédération Environnement Durable (la bien nommée (sic) association exclusivement anti-éoliennes) ?

On pourra aussi rappeler que l'armée a validé les Schémas Régionaux Climat Air Energie issus du Grenelle de l'Environnement. Est-ce pour revenir dessus moins de 2 ans plus tard ?

En ces temps de disette économique et d'une certaine nonchalance de l'exécutif à mettre en œuvre la transition énergétique, ce « putsch » jetterait aux catacombes des milliers de mégawatts utiles et nécessaires[4] et fragiliserait encore plus des dizaines de PME. Peut-on se le permettre et au nom de quoi ?

L'armée voudrait donc nous faire croire qu'elle se sent « à l'étroit ». Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Beaucoup de nos respectés militaires sont aussi des pères (ou des mères) de famille, pour qui la transition énergétique signifie quelque chose qui ne doit pas être dévoyé par quelques gradés au képi trop aérien.

(cartes : H2Air)

Planète éolienne, fédération des énergies du vent (association Loi 1901) – ***Contact presse : 06 7903 6250***
Planète Eolienne fédère les associations locales de promotion de l'éolien et se donne pour mission d'informer et de faire comprendre de façon objective et indépendante les enjeux de l'énergie éolienne. Plus généralement, Planète Eolienne intervient aussi sur les questions d'énergies renouvelables au niveau national et international.
Notre site web, www.planete-eolienne.fr, rassemble de nombreuses informations utiles sur l'éolien.

[4] *En Aquitaine par exemple, 700 sur 900 MW sont concernés (soit près de 80% !). Dans l'Est ou dans le Centre, ce sont de même, des centaines de MW en projet qui seraient caduques.*